© Drogues Info Service - 18 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Status légal du peyotl ?

Par Profil supprimé Postée le 03/06/2015 15:02

> Bonjour,
> quel est le status légal du peyotl ?
> L'achat, la vente en France du peyotl est autorisé ?
>
> Merci.
> A bientôt.

Mise en ligne le 05/06/2015

Bonjour,

Le peyotl contient de la mescaline, composé chimique figurant sur la liste des stupéfiants. La plante contenant de nombreux autres alcaloïdes, l'arrêté du 18 août 2004 ajoute à la liste des stupéfiants "peyotl ou peyote, ses principes actifs et leurs composés naturels et synthétiques autres que la mescaline".

Par conséquent, l'achat et la vente de peyotl en France sont interdits.

Pour d'autres informations, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

En savoir plus :

- Liste des substances classées comme stupéfiants